

TAPISSERIE (*pi-se-ri* — rad. *tapisser*) n. f. Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas : *Chaise, Tabouret* de TAPISSERIE. — Grand ouvrage fait au métier, avec de la laine, de la soie et de l'or, et servant à couvrir ou à parer les murs : TAPISSERIE des Gobelins. TAPISSERIE à personnages. — Art du tapissier : *Connaître très bien la TAPISSERIE*. — Tissu, cuir ou papier que l'on étend sur les murs. — Fig. et fam. *Faire tapisserie*. Se dit de personnes qui assistent à une réunion, à un bal, etc., sans prendre part à ce qui s'y fait, en jouant un rôle purement décoratif. — Loc. div. *Tapisserie échantillonnée*, Tapisserie commencée, pour guider l'ouvrier, lui servir de guide. *Tapisserie de haute, de basse lice*. (V. LICE.) *Garnir une tapisserie*, Y coudre une doublure. *Être derrière la tapisserie*, Suivre une chose secrètement, sans paraître. — Connaître une chose, non par son effet d'ensemble, mais par les détails de son exécution. (Vx.)

— SYN. Tapis, tenture. — ENCYCL. B.-arts. La tapisserie est un art absolument somptuaire. Dès la plus haute antiquité, on savait par la combinaison de fils de diverses couleurs, produire des tissus imitant la peinture. Les Babyloniens et les Assyriens décoraient les temples des dieux et les palais des rois de tentures historiées ou tapisseries tissées d'or et d'argent. On voit sur quelques monuments égyptiens des dessins de métier à tisser et des navettes. Les Mèdes, les Perses, les Phéniciens et plusieurs autres peuples de l'Orient étaient célèbres par leur habileté à fabriquer des tissus aux riches dessins et aux brillantes couleurs que recherchèrent longtemps la Grèce et Rome.

Dès les premiers siècles du moyen âge, nous voyons, outre les étoffes brodées, des tapisseries employées à la décoration de quelques églises, notamment à l'abbaye de Saint-Denis. Vers 985, une véritable manufacture de tapisseries fut installée dans le monastère de Saint-Florent de Saumur, puis les villes de Poitiers, Reims, Troyes, Beauvais, Aubusson, Felletin, etc., acquirent un renom d'art pour les tapisseries qu'elles produisirent.

Au XI^e siècle, les tisseurs d'Angleterre ne le cédaient à personne pour l'adresse et le goût. La tapisserie de Bayeux, dite « de la reine Mathilde », épouse de Guillaume le Conquérant, est le plus ancien ouvrage de ce genre qui nous soit parvenu.

Au XII^e siècle, après le retour des croisades, l'usage des tapisseries se propagea et s'introduisit dans les châteaux. Au XIII^e et au XIV^e siècle, les tapisseries devinrent les principaux ornements de toutes les grandes fêtes royales et seigneuriales : sur les places publiques, dans les camps, dans l'enceinte des tournois. D'ailleurs, cela explique les changements profonds survenus dans cet art : aux compositions religieuses qui dominaient jusqu'alors, s'ajouta l'élément profane ; le dessin se rapprocha de la nature ; les teintes ternes et blafardes firent place aux tons éclatants.

C'est aussi au XIV^e siècle que les manufactures de tapisseries des Flandres, déjà renommées au XII^e siècle, prirent un très grand développement. L'église de La Chaise-Dieu, en Haute-Loire, possède des tapisseries qu'on prétend avoir été fabriquées à Arras au XIV^e siècle, d'après les cartons du peintre florentin Taddeo Gaddi. Mais ce fut surtout au XV^e siècle que les tapisseries des Flandres et de la Flandre septentrionale, surtout, prirent leur essor et arrivèrent à la perfection. Tel fut le succès qu'obtinrent en Italie les tapisseries d'Arras, qu'on donna dans ce pays le nom d'*arazzi* à tous les ouvrages de ce genre provenant d'une fabrique quelconque des Flandres. Les *arazzi* exécutés pour le Vatican sur les cartons de Raphaël sont justement célèbres.

L'Italie suivit l'exemple donné par la France, et le grand-duc Côme de Médicis créa à Florence même une manufacture qui ne tarda pas à produire des tapisseries d'art. Le duc Federico, à Mantoue, et le duc Francesco Maria, à Urbino, établirent aussi des fabriques d'*arazzi*. Enfin, Venise posséda des ateliers où l'on fabriquait des tapis travaillés de soie et d'or.

En Angleterre, l'art des tapisseries de haute lice fut importé par William Sheldon, vers la fin du règne de Henry VIII. Le roi Jacques I^{er} fonda à Mortlake, dans le comté de Surrey, une manufacture dont il confia la direction à sir Francis Crane et l'inspection des travaux au

peintre Cleen ou Cleyn de Rostock. Sous Charles I^{er}, on y exécuta en tapisserie les sept fameux cartons de Raphaël conservés aujourd'hui à Hampton-Court.

Suivant ce que nous apprend Pierre du Pont, maître tapissier de Henry IV, dans un curieux petit recueil publié en 1632 sous ce titre : *Stramatourgie*, les plus anciens artistes en tapisserie portaient en France le nom de *sarrazinois*. François I^{er} fit venir de Flandre et d'Italie quelques maîtres tapissiers et établit à Fontainebleau une fabrique de tapisseries de haute lice, sous la direction de Philibert Babou, sieur de La Bourdaisière, surintendant des bâtiments royaux, et de Sébastien Serlio, son peintre et « architecte » ordinaire. Par de nombreuses commandes, il sut encourager les fabriques de Paris et même celles de Flandre. Henri II conserva l'établissement fondé à Fontainebleau et en confia la direction générale à Philibert Delorme, surintendant des bâtiments royaux et son architecte ordinaire ; il créa aussi à l'hôpital de la Trinité, à Paris, une fabrique de tapisseries qui, par suite de la concession de divers privilèges, parvint rapidement à une grande prospérité. En 1597, des tapisseries de haute lice furent installées par Henry IV dans l'ex-maison professée des jésuites (actuellement lycée Charlemagne), rue Saint-Antoine. Plus tard, l'établissement fut transféré dans les galeries du Louvre. Henry IV fit venir de Flandre environ 200 ouvriers tapissiers et les installa d'abord dans quelques bâtiments encore debout du palais des Tournelles, d'où ils émigrèrent ensuite pour aller au faubourg Saint-Germain. Louis XIII accorda à Pierre du Pont et à Simon Lourdret « la fabrique et manufacture de toutes sortes de tapis, autres ameublements et ouvrages du Levant, en or, argent, soie, laine, » à la condition que « dans toutes les villes du royaume où les entrepreneurs s'établiront, ils seront tenus d'instruire dans leur art un certain nombre d'enfants pauvres, à eux confiés par les administrateurs des hôpitaux ». Le nombre de ces enfants fut fixé à 100 pour la ville de Paris et le local affecté à la nouvelle manufacture fut la maison de la Savonnerie, près de Chailot. (V. SAVONNERIE.) Louis XIV donna, en 1663, la direction artistique de cet établissement au peintre Charles Le Brun. Du règne de ce prince datent la réorganisation des anciennes fabriques de Felletin et d'Aubusson et la fondation des célèbres manufactures de tapisseries de Beauvais (1664) et des Gobelins (1667). La manufacture de Beauvais traita particulièrement des sujets de nature morte.

Parmi les tentures les plus célèbres, il faut citer : XI^e, XII^e, XIII^e siècles : la *Tapisserie de Bayeux*, dite de la reine Mathilde ; de nombreuses *Tapisseries de Paris*, au musée de Cluny et au Louvre ; les *Tapisseries de Reims*, à l'église de Saint-Remi ;

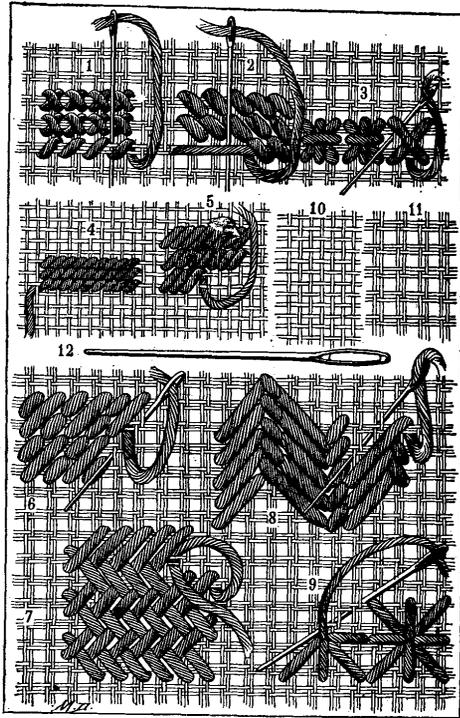
XIV^e siècle : la *Tapisserie d'Angers*, dite de l'Apocalypse. XV^e siècle : les *Tapisseries d'Aulhac*, au palais de justice d'Issoire (Puy-de-Dôme), très détériorées (elles représentent des épisodes de la guerre de Troie) ; les dix *Tapisseries de Berne* ; la *Tapisserie de Nancy*, comprenant deux sujets distincts : *Assuérus révoquant son édit contre les Juifs*, et une allégorie sur l'inconvénient de la très bonne chère ; la *Tapisserie de Valenciennes*, fabriquée en Flandre ;

XVI^e siècle : la *Tapisserie d'Air*, où sont représentés les principaux actes de la vie de Jésus et de la Vierge ; les *Tapisseries du château d'Anet* ; les *Tapisseries de La Chaise-Dieu* ; la *Tapisserie de Dijon*, qui représente trois épisodes du *Siège de Dijon par les Suisses en 1513* (musée de Dijon) ; la *Tapisserie de Middelbourg*, exécutée par Jean de Maegt, etc.

— Techn. On distingue trois genres de tapisserie bien différents : la tapisserie de haute lice, celle de basse lice et la tapisserie à l'aiguille. (V. LICE (haute et basse).)

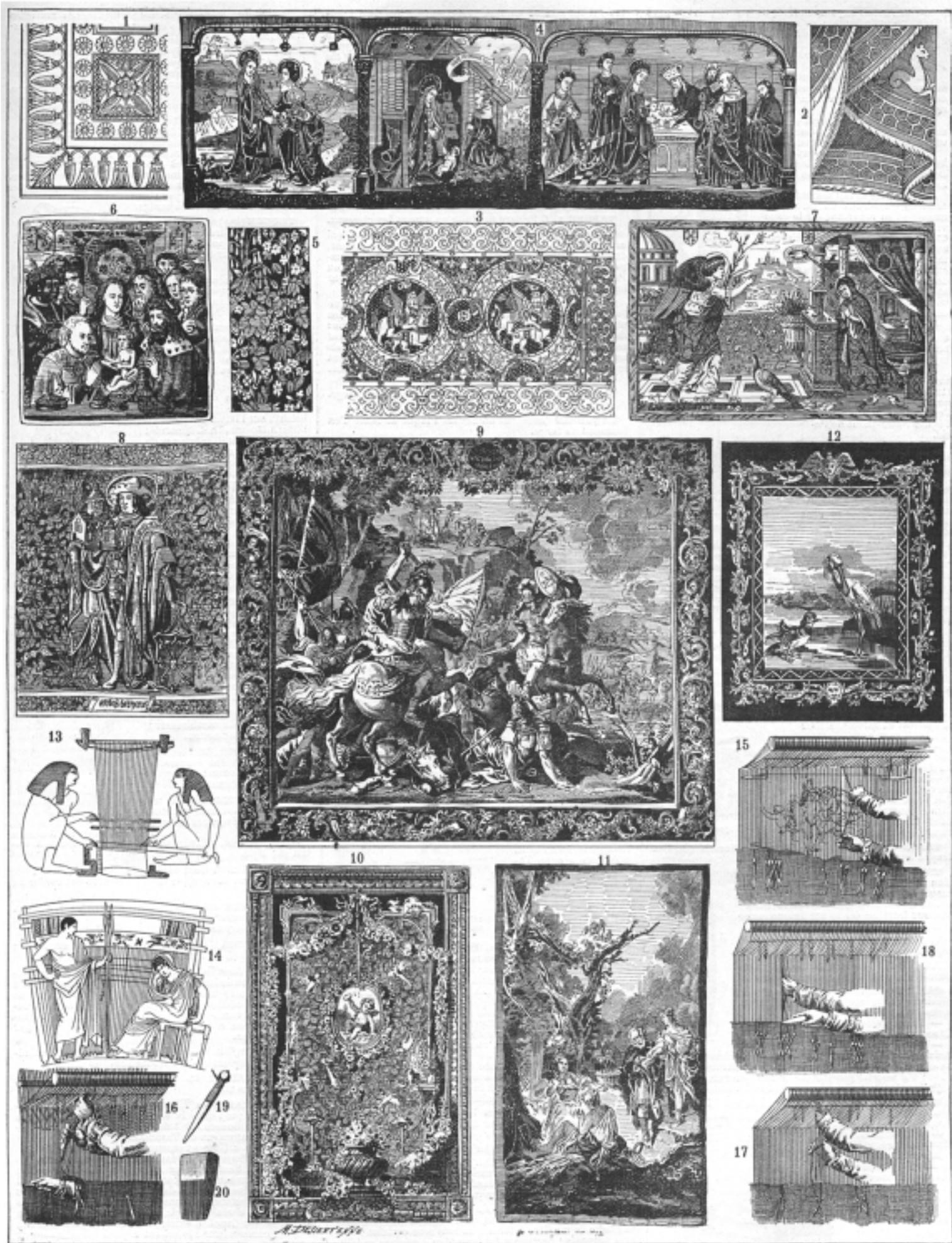
La tapisserie à l'aiguille est un des plus jolis travaux de dames, une de leurs occupations préférées.

La tapisserie à l'aiguille se fait sur canevas uni (fig. 10), tissé à fils simples, et sur canevas *Pénélope* (fig. 11), où



les fils sont réunis deux à deux. Les points de tapisserie doivent recouvrir entièrement le canevas et, si l'ouvrage est bien fait, le tissu est invisible.

La tapisserie à l'aiguille comporte un grand nombre de points ; voici les noms des principaux : *point de croix* ou *point de marque* (fig. 1) ; *demi-point de croix*, avec ou sans fil lancé (fig. 2) ; *point de diable* (fig. 3 et 9) ; *petit point* (fig. 4) ; *point des Gobelins* (fig. 5), puis les différents



TAPISSERIE : 1. Bas-relief assyrien figurant une tapisserie. — 2. Tapisserie romaine, d'après une fresque de Pompéi. — 3. Tapisserie de haute lice (x^e et xii^e s.) [musée de Lyon]. — 4. Tapisserie de Notre-Dame de Beaune (xv^e s.). — 5. Verdure (xv^e s.). — 6. Tapisserie de Bruxelles (xv^e s.). — 7. Tapisserie italienne (ancienne collection Spitzer) [xv^e s.]. — 8. Tapisserie de l'église de Xanten (Allemagne) [xv^e s.]. — 9. Combat des Hébreux et des Amalécites (Gobelins [palais Clérici, Milan]). — 10. Tapisserie des Gobelins, d'après Boucher (musée des Arts décoratifs de Berlin) [xviii^e s.]. — 11. Tapisserie de Beauvais, d'après Boucher (Psyché chez le vannier; palais royal de Stockholm) [xviii^e s.]. — 12. Tapisserie de Beauvais (xviii^e s.) [palais de Fontainebleau]. — 13. Métier de haute lice égyptien, d'après une peinture de l'hypogée de Beni-Hassan. — 14. Métier de haute lice grec, d'après un vase antique. — *Métier de haute lice des Gobelins* : 15. Tracé du dessin; 16 et 17. Service de la broche; 18. Service du peigne; 19. Broche; 20. Peigne. V. 1102.